

Synaps formera les collaborateurs de la Com. Euro. à la bureautique

(BELGA) = Synaps, une entreprise belge spécialisée en formations bureautiques pour entreprises, va former les collaborateurs de la Commission européenne, ainsi que d'autres institutions européennes. Elle a conclu un contrat de 14,71 millions d'euros sur quatre ans avec la Commission, annonce-t-elle mardi dans un communiqué de presse.

"Au cours des deux années à venir, Synaps sera responsable des formations bureautiques du personnel 'non-informaticien' de la Commission européenne, mais aussi auprès d'autres institutions européennes" comme La Cour de Justice européenne ou la Cour des Comptes européenne, indique l'entreprise.

Au bout de deux ans, le contrat pourra être reconduit à deux reprises, chaque fois pour une période d'un an.

"Concrètement, Synaps s'attachera à la formation des utilisateurs aux logiciels bureautiques présents sur tous les ordinateurs. Cela concerne tant les logiciels standards disponibles sur le marché, que l'ensemble des logiciels développés par la Commission européenne elle-même et destinés à soutenir leurs procédures internes", précise Synaps.

Le contrat avec la Commission européenne va permettre l'engagement de personnel supplémentaire au cours des années à venir. "Ce contrat est le plus important que nous ayons conclu jusqu'à présent", souligne Patrick Gubbelmans, directeur général de Synaps.